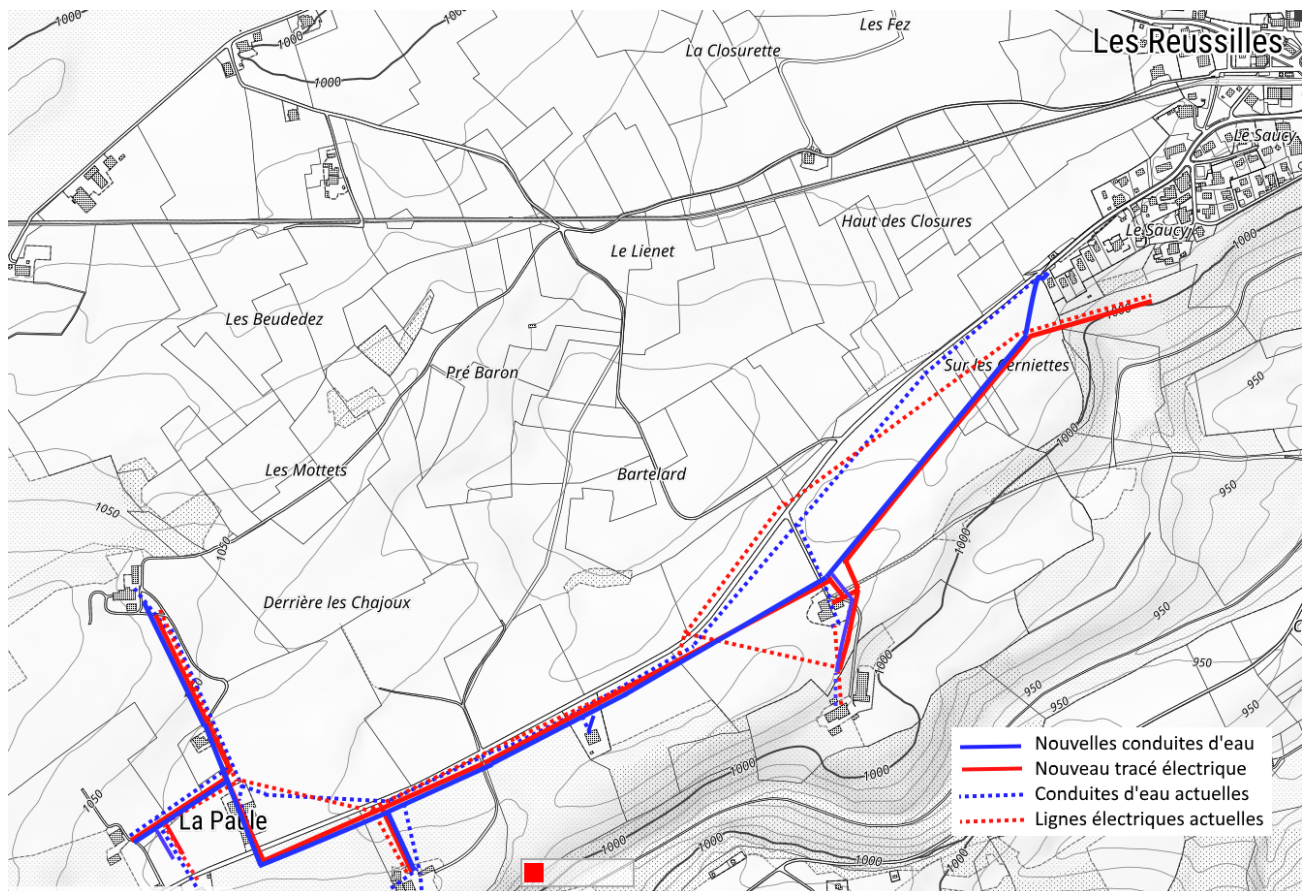


MESSAGE AU CORPS ÉLECTORAL

Octroi d'un crédit de CHF 2'832'000.- TTC pour l'assainissement et la remise aux normes des réseaux d'eau potable et électrique entre la sortie ouest des Reussilles et La Paule dans le cadre des travaux de réfection de la route cantonale entre La Paule et l'entrée ouest des Reussilles.



1. Descriptif

Voici les éléments qui motivent la réalisation du projet :

- Général :
 - Toutes les infrastructures doivent impérativement être sorties de l'emprise du chantier de réfection de la route cantonale.

- La synergie trouvée entre services de l'eau potable et de l'électricité permet de diminuer certains coûts. Ce ne sont pas moins de CHF 1'300'000.- qui feront l'objet d'une répartition entre les deux services.
- Service de l'eau potable :
 - Dans tout le secteur, les installations ne répondent plus aux directives de défense incendie actuelles. L'unique conduite principale a un diamètre insuffisant. Ce projet doit permettre de rectifier ce souci.
 - Le secteur montre ses premiers signes de faiblesse (borne hydrante à remplacer et plusieurs réparations réalisées sur des introductions privées), la durée de vie des conduites actuelles est arrivée à échéance (plus de 80 ans).
 - Les travaux de génie civil effectués sur la route cantonale et à proximité immédiate de la conduite vont inmanquablement engendrer des dégâts (conduite en fonte grise « maté »).
 - La réalisation de ces travaux permet de proposer aux propriétaires de la zone un renouvellement des raccordements privés à prix préférentiels.
- Service de l'électricité :
 - Un renforcement du réseau est indispensable. Ce secteur présente un sous-dimensionnement ne permettant plus de garantir la sécurité des personnes. Le courant de court-circuit est bien trop faible. L'installation de deux stations transformatrices permettra de rapprocher les consommateurs finaux et de corriger le problème.
 - La station transformatrice actuelle a plus de 40 ans. Son changement interviendrait 10 ans après les 30 ans d'amortissement admis par l'AES (Association des entreprises électriques suisses) pour ce genre d'immobilisations.
 - La mise en terre de la ligne moyenne tension va diminuer les coûts de maintenance. Ce secteur pose régulièrement des problèmes (lignes arrachées par les intempéries, foin sur les lignes, etc...) qui imposent des interruptions de courant.

Les travaux se dérouleront dès la fin 2024 et durant l'année 2025. Le calendrier définitif sera coordonné avec celui du canton dans le cadre de la réfection de la route cantonale.

Concrètement, le projet consiste :

Eau potable :

- Renouvellement de la conduite d'eau potable sur une distance d'environ 3 kilomètres.
- Proposition de renouvellement des conduites privées aux riverains (hors crédit).
- Remplacement des hydrantes.

Électricité

- Mise en terre de la ligne aérienne sur une distance approximative de 3 kilomètres.
- Remplacement et déplacement de la station transformatrice actuelle qui se trouve dans l'emprise du chantier de réfection de la route cantonale.
- Installation d'une station transformatrice supplémentaire à La Paule.

2. Coûts par fonction, yc honoraires (avant-projet, projet et exécution) et divers & imprévus :

Fonction :	Montant TTC:
Eau potable	CHF 1'672'000.-
Électricité	<u>CHF 1'160'000.-</u>
	<u>CHF 2'832'000.-</u>

Ces fonctions sont « auto-financées » par des fonds spéciaux de maintien de la valeur.

3. Préavis et conclusion

La commission Énergies et Réseaux, la commission des Finances, le Conseil municipal ont préavisé favorablement la réalisation du projet et l'octroi des crédits correspondants. Finalement, en date du 15 avril 2024, le Conseil général a donné - à son tour - un préavis positif.

Le projet permet de répondre aux exigences de l'Office des ponts et chaussées dans le cadre de la réfection de la route cantonale entre la sortie ouest des Reussilles et La Paule, à savoir l'élimination de toutes les infrastructures communales de l'emprise du chantier.

Il permet de répondre aux normes actuelles en garantissant la défense incendie et la sécurité en matière d'approvisionnement en électricité.

Tout le monde est conscient de l'importance des ressources que sont l'eau et l'électricité. Dans l'optique de ne pas les gaspiller dans des fuites ou des pertes dans les lignes, les réseaux doivent constamment être renouvelés. Toutes ces installations ont largement atteint leur durée de vie. La réalisation du projet permet d'éviter les interventions de maintenance à répétition qui, immanquablement, surviendraient sur des installations de cet âge.

Comme toujours, il s'agit de profiter de synergies intéressantes entre les différents services concernés.

Pour ces raisons, les autorités communales vous recommandent d'accepter l'octroi du crédit correspondant de CHF 2'832'000.- TTC et de glisser un

« Oui »

dans l'urne à l'occasion de cette votation populaire.

Une information à la population concernant cet objet aura lieu le 9 septembre 2024 à 19h00, au CIP.